



CSSCT PLAN DE REPRISE D'ACTIVITE DOMP



Dans la perspective de la reprise d'activité au sein de la DOMP GSE, les mesures d'accompagnement s'inscrivent dans le prolongement des travaux du Plan de Continuité d'Activité de ces dernières semaines (lorsque l'activité a été maintenue pendant le confinement), des principes communs retenus au niveau de l'UES Orange, en particulier ceux concernant les espaces de travail tertiaires ainsi que des mesures dédiées selon la nature de l'activité. La reprise d'activité se fera par étapes successives avec maintien au maximum du télétravail pour les activités sur lesquelles cela est possible.

Des catégories d'activités, eu égard aux possibilités de télétravail, seront définies en dimensionnant les ressources:

● **CATÉGORIE A:** Celles pour lesquelles la présence en physique est indispensable (DISSAS, Parnasse, santé) pourront réaliser leurs activités sur site ou itinérance.

● **CATÉGORIE B:** Celles pour lesquelles la présence physique est nécessaire de manière temporaire et sur autorisation managériale (Formation, santé, DR-Com).

● **CATÉGORIE C:** Autres activités pour lesquelles la présence en physique n'est pas indispensable.

● Dans la situation de télétravail les dispositions relatives aux RPS seront renouvelées.

● Tout salarié doit avoir accès, s'il le souhaite, à un accompagnement et à un soutien psychologique.

● Tous les salariés de la DOMP sont en télétravail. **FOCOM** demande à la direction de recenser les besoins en matériel pour améliorer les conditions de travail.

● **LES TECHNICIENS PARNASSE:** Ils ont été formés aux procédures mises en place par les UI pour les techniciens, les Chaff, les magasins. Ils sont équipés d'EPI. **FOCOM** demande, la prise en charge de leur repas sur note de frais en cas d'intervention.

● **LE SERVICE SANTÉ AU TRAVAIL:**

● Les AS restent en télétravail, **FOCOM** s'inquiète de leur charge de travail et de leur mode d'organisation pour rester accessibles aux collègues.

● Les cabinets médicaux seront rouverts au plus vite. Les médecins demandent la mise à disposition de visières de protection

FOCOM remercie les Médecins infirmiers, secrétaires et AS pour leur engagement auprès des salariés d'Orange pendant cette crise sanitaire

● **DSSO:** Préparation des réouvertures des sites de la DO conformément aux préconisations nationales en entraide avec le Préventeur et la Médecine du travail. **FOCOM** s'inquiète de la charge de travail des personnels concernés et demande que des entraides soient rapidement envisagées.



FOCom, vous accompagne au quotidien !